

Eau & Assainissement

Aménagement du territoire

Crématorium

Mobilité

Développement économique

Loisirs

Gestion des déchets

Culture

Gestion de la voirie

Tourisme

Enseignement supérieur

Action sociale

Environnement

LA DÉPÊCHE D'AGGLOPOLYS

Juillet 2022

ACTUALITÉS

- Voltalis : un dispositif écocitoyen 3
- PLUi-HD : suite et fin de l'enquête publique 3
- Concertation zone d'activité économique nord-est 4
- 27^e défi inter-entreprises le 23 septembre 2022 4
- Vous souhaitez consommer local ? 5
- Extension des consignes de tri des déchets 6
- Agglopolys met gratuitement à disposition de chaque foyer un composteur ou un lombricomposteur 7
- Azalys vous emmène au domaine de Chaumont-sur-Loire ! 7
- Avec la rentrée scolaire, adoptez les «carapattes» ! 8
- Un nouveau service de mesure et d'information pollinique locale et en temps réel 8
- Life _letsgo4climate 9
- Agglopolys reconnue «territoire engagé pour la nature» 9
- Premier circuit équestre «La Vallée de la Cisse à cheval» 10
- Des gestes pour économiser l'eau au quotidien 11
- Osez une rentrée artistique ! 12
- Écoles de musique, plus de 30 disciplines, à votre portée 12
- Du théâtre : à vous de jouer ! 13
- Une offre multiple dans les bibliothèques d'Agglopolys ! 13
- Appel à candidature : dictée historique 14
- Nager ou patauger, en extérieur comme en intérieur 15
- Le Jeu de Paume : demandez le programme de la rentrée 2022 ! 16

VOLTALIS : UN DISPOSITIF ÉCOCITOYEN POUR MAÎTRISER ET RÉDUIRE LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES FOYERS CHAUFFÉS À ÉLECTRICITÉ

La société française Voltalis, présente sur le territoire d'Agglopolys pendant 6 mois, propose depuis mai aux 12 900 foyers chauffés à l'électricité d'être équipés gratuitement d'un dispositif connecté de maîtrise et de réduction de leur consommation énergétique.

Piloter son chauffage électrique pour mieux maîtriser sa consommation

La solution Voltalis, gratuite et sans abonnement, se matérialise par des petits boîtiers connectés permettant de piloter ses radiateurs électriques.

- Les foyers équipés ont un espace personnel en ligne pour suivre leur consommation, programmer leur chauffage et profiter de conseils personnalisés.
- Ce dispositif écocitoyen permet de réaliser jusqu'à 15% d'économies et de limiter ses émissions de CO2.

Participer à la sécurité du réseau électrique et limiter les centrales thermiques

Le réseau électrique doit maintenir un équilibre permanent entre la production et la consommation, à défaut, il y a danger de black-out. Lors des pics de consommation hivernaux, le réseau risque un déséquilibre : pour compenser, il augmente la production, généralement en faisant appel à des centrales d'appoint, au charbon, au fioul ou au gaz.

À l'inverse, Voltalis peut agir aux bons moments et en temps réel pour réduire brièvement la consommation d'appareils de chauffage, sans perte de confort. Le réseau est alors soulagé, évite le recours aux centrales thermiques, ce qui réduit les émissions de gaz à effet de serre.

Bénéficier de ce dispositif

Locataires comme propriétaires, tous les habitants chauffés à l'électricité sur la communauté d'agglomération de Blois peuvent bénéficier gratuitement de ce dispositif écocitoyen, installé en 2h30 environ par un technicien professionnel agréé. Des conseillers Voltalis sillonnent le territoire et vont à leur rencontre pour présenter ce service, répondre aux questions et proposer un rendez-vous d'installation.



Pour contacter Voltalis et convenir d'un rendez-vous d'installation :

- Par téléphone, au 02 54 90 35 39 (appel non surtaxé, du lundi au samedi, 9h-18h)
- Par courriel à l'adresse: agglopolys@voltalis.com

PLUi-HD : SUITE ET FIN DE L'ENQUÊTE PUBLIQUE

L'enquête publique concernant le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Habitat et Déplacements s'est achevée le 24 juin. Après 40 jours et 30 permanences, ce sont 550 contributions qui ont été faites dont plus de la moitié via le registre dématérialisé. Face à ce nombre de remarques et à leur teneur, la commission d'enquête a demandé à prolonger le délais de remise de son rapport pour début septembre.

Ce rapport sera mis à la disposition du public sur le site internet d'Agglopolys et dans les 8 lieux d'enquête publique. S'y trouveront les conclusions de la commission d'enquête mais également les réponses aux différentes observations.



CONCERTATION ZONE D'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE NORD-EST

Afin de poursuivre le développement économique et industriel, de son territoire, Agglopolys entend créer un nouveau parc d'activités au nord-est de Blois, sur les communes de Saint-Denis-sur-Loire et La Chaussée Saint-Victor, en continuité des parcs d'activités existants (Parc A10, Gailletrous, Parc des Châteaux) et à proximité de l'accès à l'autoroute A10.

Le projet

La création de ce parc d'activités de 40 ha complète la requalification des friches menée par Agglopolys, pour répondre à moyen terme aux besoins des entreprises.

L'objectif est de développer cette nouvelle zone d'activités en réduisant son impact sur les terres à intérêt agronomique et sur les espaces de biodiversité. Le but étant d'accueillir davantage d'emplois sur une emprise réduite.

La concertation publique

Cette opération sera réalisée sous forme de Zone d'Aménagement Concerté (ZAC).

Parallèlement à la conduite des études pré-opérationnelles et des procédures permettant la création de la ZAC, Agglopolys a décidé d'engager une procédure de concertation préalable associant, pendant toute la durée de l'élaboration du projet, les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées, en application des articles L.103-2 et suivants du code de l'urbanisme.

Par arrêté en date du 21 avril 2022, le Président d'Agglopolys a défini les objectifs poursuivis par la création de cette ZAC, ainsi que les modalités de la concertation.

Le dossier et les registres destinés à recueillir les observations du public sont ainsi disponibles :

- à l'accueil de l'Hôtel d'agglomération

1 rue Honoré de Balzac à Blois, du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

- dans les locaux de la Direction de l'urbanisme et de l'habitat d'Agglopolys

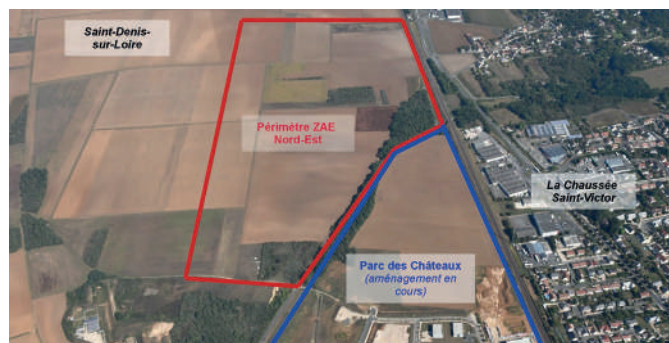
34 rue de la Villette à Blois, du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30

- à la mairie de La Chaussée Saint-Victor (accueil)

du lundi au vendredi aux horaires d'ouverture au public (lundi, mercredi, jeudi : 8h-12h/13h30-17h30 ; mardi : 8h-12h ; vendredi : 8h-12h/13h30-17h)

- à la mairie de Saint-Denis-sur-Loire

lundi : 16h-18h, jeudi : 9h-12h, vendredi : 16h-18h



Le dossier mis à disposition sera alimenté au fur et à mesure de l'avancée de la procédure. La concertation se déroulera pendant toute la durée d'élaboration du projet de création de ZAC. A l'issue de cette phase de concertation, la collectivité en tirera le bilan.

27^e DÉFI INTER-ENTREPRISES LE 23 SEPTEMBRE 2022

Chaque année, le Défi inter-entreprises organisé par la Communauté d'agglomération de Blois et dédié à ses acteurs économiques, attire plus de 2 000 sportifs dans une ambiance conviviale.

Le défi sportif, sous la forme d'un relais, se déroule au château de Chambord le vendredi 23 septembre 2022. Accès au site dès 15h30 pour un départ à 17h30. Il est constitué de 3 épreuves :

Course à pieds (3,5 km), VTT (7 km), Canoë 2 personnes (600 m).

Les participants doivent former des équipes de 4 personnes. Une entreprise peut inscrire plusieurs équipes.

La soirée se poursuivra au Jeu de Paume à 20h30 pour une grande soirée festive (dîner, annonce des résultats, remise des récompenses, film retraçant les exploits sportifs de l'après-midi, soirée dansante).

Inscription en ligne sur le site agglopolys.fr/defi.entreprises jusqu'au 18 septembre 2022. Paiement par chèque ou virement.

En savoir plus :

Agglopolys - Mission développement économique et touristique
Tél. 02 54 90 35 22 ou dev-co@agglopolys.fr



VOUS SOUHAITEZ CONSOMMER LOCAL ?

Vous recherchez des fruits et légumes, du fromage, de la viande ou encore du miel fabriqués près de chez vous ? Agglopolys est engagée depuis plusieurs années dans la valorisation des filières agricoles locales et le développement des circuits courts. Elle a mis en place différents outils pour vous permettre de trouver facilement des produits locaux.

La carte papier des producteurs locaux

En un clin d'œil, vous pouvez repérer sur cette carte les 35 producteurs locaux d'Agglopolys en vente directe, à proximité de votre domicile. Les produits de l'exploitation (viande, fruits et légumes, épicerie, produits laitiers...), les lieux de vente (sur place, sur les marchés, via des AMAP...) y sont notamment listés.

Retrouvez la carte papier à l'Hôtel d'Agglomération (1 rue Honoré de Balzac à Blois).

Un site internet dédié

Agglopolys s'est associée avec Beauce Val de Loire et Grand Chambord pour créer le site endirectdenosfermes.fr. Avec l'appui de la Chambre d'agriculture de Loir-et-Cher et de l'Observatoire de l'économie et des territoires, les trois collectivités ont développé un outil numérique regroupant, sur une carte interactive, l'ensemble des producteurs en vente directe sur les trois territoires.

Alors, si vous êtes amateurs de produits authentiques, n'attendez plus pour vous rendre chez l'un des 139 producteurs recensés pour déguster des produits frais, de saison et d'une grande variété !

endirectdenosfermes.fr

La signalétique sur les marchés

Les agriculteurs (issus de la région Centre-Val de Loire) présents régulièrement sur l'un des marchés d'Agglopolys et qui proposent à la vente au moins 70 % de produits issus de leur propre exploitation sont facilement repérables grâce à leur bache *En direct de nos fermes*, fournie par Agglopolys.



5 BONNES RAISONS DE CONSOMMER DES PRODUITS LOCAUX

1 - Consommer des produits frais et de saison

Un produit de saison est un aliment prêt à consommer au moment où il arrive naturellement à maturité dans sa zone de production. Cueillis et consommés localement, les fruits et légumes de saison offrent une qualité et une fraîcheur exceptionnelles, ayant profité d'une maturation optimale au cours d'un cycle naturel et des conditions de productions adaptées.

2 - Connaître l'origine des produits et avoir un contact direct avec le producteur

Les modes de commercialisation des produits locaux sont généralement l'occasion d'un contact direct avec le producteur, moment privilégié d'échange pour plus de transparence alimentaire.

3 - Soutenir l'économie locale et l'emploi agricole

Manger des produits « de chez nous » permet d'encourager les producteurs et de maintenir des emplois locaux.

4 - Limiter l'empreinte écologique de vos achats

Lorsque vous mangez des produits locaux, les distances parcourues par les aliments sont souvent réduites, impliquant une diminution de l'empreinte écologique du transport sur l'environnement.

5 - Contribuer à la préservation des paysages

Par leur travail des champs et de la nature, les agriculteurs entretiennent des paysages typiques de notre région. Favoriser une agriculture locale permet de valoriser les terroirs et les savoir-faire traditionnels, éléments clés de notre identité territoriale et patrimoniale.

EXTENSION DES CONSIGNES DE TRI DES DÉCHETS : PASSAGE EN PORTE-À-PORTE POUR LES DÉCHETS RECYCLABLES

Agissons plus malin

**trions plus
jetons moins !**

Au 1^{er} janvier 2023, au niveau national, toutes les collectivités devront avoir mis en place les extensions de consignes de tri. Il s'agit de trier tous les emballages et tous les papiers. Ainsi, seront désormais triés tous les emballages ménagers, en plastique et en métal : pots de yaourts, barquettes alimentaires, blisters, capsules de café, etc. Tous ces déchets ne devront plus être jetés avec les ordures ménagères.

Nouveau service de collecte des déchets en porte-à-porte par Agglopolys

Pour se conformer aux nouvelles consignes de tri, Agglopolys a décidé de réorganiser le service de collecte des déchets en faveur d'une collecte en porte-à-porte.

Concrètement, cela va se traduire par :

- le maintien d'une collecte en porte-à-porte hebdomadaire avec alternance une semaine sur deux entre ramassage des ordures ménagères (bacs gris) et des déchets recyclables (bacs "jaunes")
- le maintien de la collecte du verre en apport volontaire au niveau des Points Tri sur tout le territoire communautaire.

Modalités de distribution des bacs jaunes

De fin août à mi-décembre, selon la zone d'habitation géographique, l'entreprise SULO livrera les nouveaux bacs de tri opérationnels au 1er janvier 2023 : les bacs jaunes.

Étape 1

Environ 2 semaines avant la réception du bac jaune, l'utilisateur reçoit un courrier prévenant de la période de passage du livreur. Lequel contient une étiquette détachable à positionner sur la boîte aux lettres qui indique, lors du dépôt, du lieu de livraison souhaité. 2 choix sont possibles : livraison à domicile ou chez un voisin (par exemple en cas d'absence et/ou d'endroit où déposer facilement le bac, sans gêner par exemple).

Étape 2

Lors de la livraison, un avis de passage sera remis (soit dans la boîte aux lettres, soit en main propre), avec notamment les nouvelles consignes de tri.

Les déchets allant dans le bac jaune :

• Tous les papiers

Magazines, journaux, prospectus, enveloppes, courriers

• Tous les emballages en carton

Cartons de céréales, gâteaux, pizzas, briques alimentaires (jus de fruits, lait, soupe, emballage), yaourts, boîtes d'œufs...

• Tous les emballages en métal

Canettes, boîtes de conserve, aérosols, bidons sirop, barquettes aluminium...

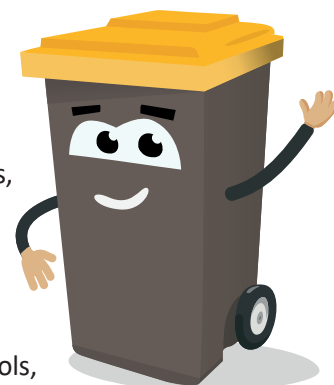
En plus : Capsules de café et de bière, plaquettes de médicaments, paquets de café...

• Tous les emballages en plastique

Bouteilles de produits alimentaires (huile, boissons, ketchup), flacons de gel douche et shampoing, bidons de lessives et produits ménagers...

En plus : pots de yaourts, sacs plastiques, barquettes alimentaires en plastique et en polystyrène, pots de crème fraîche, pots de beurre, blisters (jambon, fromage râpé), tubes de dentifrice, compotes individuelles, suremballages de packs de bouteilles...

Cette nouvelle gestion des déchets nécessitera peut-être de revoir les circuits de ramassage. Il est donc possible que les jours de collecte changent pour les habitants (en cours de calage).



En savoir plus :

Direction Déchets et Économie circulaire d'Agglopolys
Tél. 02 54 58 57 57 ou info.dechets@agglopolys.fr

AGGLOPOLYS MET GRATUITEMENT À DISPOSITION DE CHAQUE FOYER UN COMPOSTEUR OU UN LOMBRICOMPOSTEUR

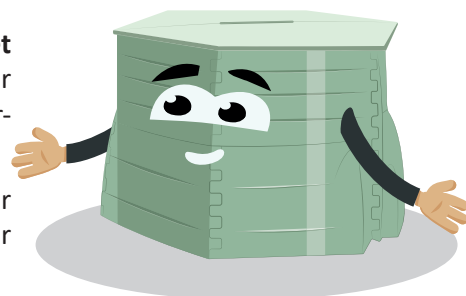
Afin de valoriser au mieux les déchets, la loi impose de trier les biodéchets à la source dès le 1^{er} janvier 2024. Concrètement, il ne sera plus possible de jeter les épluchures, les restes de repas et les déchets végétaux dans la poubelle d'ordures ménagères. Ces déchets biodégradables, qui représentent près de 30% du poids de nos poubelles et sont composés à plus de 90% d'eau, ne seront plus incinérés.

Pour accompagner les habitants dans ces changements de tri, **Agglopolys met gratuitement à disposition de chaque foyer qui le souhaite un composteur** (pour les foyers doté d'un jardin) **ou un lombricomposteur** (pour les occupants d'appartements) en plastique recyclé.

Grâce au compostage, ces biodéchets se transforment en terreau réutilisable pour le potager, le jardin d'agrément, les plantations... C'est un excellent moyen pour obtenir un engrais naturel, riche et gratuit.

Obtenir un composteur ou un lombricomposteur

Vous devez remplir le formulaire en ligne sur agglopolys.fr et joindre une copie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.



AZALYS VOUS EMMÈNE AU DOMAINE DE CHAUMONT-SUR-LOIRE !

Jusqu'au 6 novembre 2022, une navette Azalys vous emmène au Domaine de Chaumont-sur-Loire depuis Onzain.

La navette est en correspondance en gare d'Onzain avec les trains en provenance d'Orléans et Paris. Elle circule :

- tous les jours en juillet et août
- tous les samedis, dimanches et jours fériés jusqu'au 6 novembre (incluant le lundi 1^{er} novembre)

Pour connaître les horaires : azalys.agglopolys.fr

Où prendre la navette ?

- à Onzain gare : en sortant de la gare SNCF, dirigez-vous sur la droite
- à Chaumont-sur-Loire : entrée sud du Château, à 200 mètres sur la gauche en sortant du Domaine.



© Loisirs Loire Valley

À savoir !

Sur présentation de votre titre de transport, vous bénéficiez d'une réduction de 3,80 € sur l'entrée plein tarif au Domaine !

Tarifs

► Train + navette

Tarification variable en fonction de l'origine du voyage à destination du Domaine de Chaumont. Exemple : Blois-Chaumont : 4€

Achetez votre billet combiné train et navette :

- sur oui.sncf (mettre «Domaine de Chaumont-sur-Loire» en destination)
- sur remi-centrevaldeloire.fr
- au guichet SNCF

► Onzain <> Chaumont en car

L'ensemble des titres de transport Azalys est accepté à bord de la navette :

- PASS 1h : 1,25 €
- PASS 2x1h : 2,30 €
- PASS 24h : 3,20 € (Coût du support : 0,15 €)
- Votre abonnement Azalys

Tickets en vente :

- auprès des conducteurs
- dans les points de vente Azalys
- à l'agence Azalys

AVEC LA RENTRÉE SCOLAIRE, ADOPTEZ LES « CARAPATTES » !

Système de ramassage scolaire à pied encadré par des adultes volontaires, le « car à pattes » fonctionne comme une ligne de bus classique avec des lignes, des arrêts, un terminus (l'école),... mais pas de moteur ! Alors, prêts pour la rentrée 2022 ?



L'idée est simple : des écoliers marchent ensemble, accompagnés de parents bénévoles, pour se rendre à l'école le matin. Les Carapattes empruntent des itinéraires et des arrêts bien définis, conçus pour être sûrs, rapides et directs. À l'image des bus scolaires, ils respectent aussi des horaires de passage fixes.

Des avantages multiples

Des écoliers qui marchent pour se rendre à l'école arrivent à l'heure et sont détendus. L'exercice favorise leur concentration et leur disponibilité intellectuelle. De plus, marcher une demi-heure par jour correspond au temps d'activité physique recommandé pour réduire les risques de surcharge pondérale.

Si les écoliers se rendent à l'école à pied, les abords des établissements sont désengorgés et plus sûrs.

Enfin, initier un projet d'écomobilité scolaire, c'est aussi l'occasion pour les enseignants de faire réfléchir les élèves sur les problématiques du développement durable.

De nouvelles lignes peuvent se créer !

Aujourd'hui, plusieurs lignes Carapattes fonctionnent sur le territoire. Si vous souhaitez que votre enfant intègre un parcours existant ou si vous désirez créer un nouveau parcours, contactez la direction des mobilités d'Agglopolys (tél. 02 54 56 49 95) qui vous accompagnera dans cette démarche.

UN NOUVEAU SERVICE DE MESURE ET D'INFORMATION POLLINIQUE LOCALE ET EN TEMPS RÉEL

Depuis deux ans, Agglopolys soutient la mise en place de capteurs de pollen, développés par la société Lify Air. Aujourd'hui, les capteurs polliniques sont opérationnels et l'outil d'information est disponible.

Développement du réseau de surveillance pollinique avec la solution Live Pollen

En 2020, 25% de la population mondiale était allergique aux pollens, en 2050, ce sera 50% de la population qui sera affectée. Pour limiter, voire prévenir, leurs crises, les allergiques aux pollens ont besoin d'une information de proximité et en temps réel.

C'est sur ce constat que la société Lify Air a développé Live Pollen. Cette solution repose sur des capteurs à pollens innovants, une plateforme d'intelligence artificielle et d'une application mobile permettant aux différents publics présents sur agglopolys de connaître les types de pollens présents et leur intensité.

L'application « Live Pollen »

Grâce aux données des capteurs installés, l'information est :

- Localisée, permettant d'avoir une vision des pollens dans un rayon de 10 kilomètres.

- Personnalisée, chaque utilisateur obtient l'information qui le concerne

- Échelonnée, chaque allergique peut s'approprier les données en fonction de ses besoins.

- En temps réel, pour prendre ses précautions ou sortir serein

Live Pollen est téléchargeable gratuitement sur Google Play et Apple Store !

L'information est également consultable sur agglopolys.fr sur la page «Dispositif de mesure des pollens» dans la rubrique biodiversité.



LIFE_LETSGO4CLIMATE

En 2021, Agglopolys s'est engagée dans le projet LIFE_LETSGO4Climate, auprès de la Région Centre -Val de Loire et de 5 autres territoires régionaux, qui est une démarche européenne d'appropriation citoyenne de la transition énergétique.



Agglopolys est engagée depuis de nombreuses années dans la lutte contre le changement climatique et l'adaptation de son territoire aux conséquences de celui-ci.

Pour se donner une vision à court, moyen et long terme, et accélérer la mise en œuvre d'actions, Agglopolys a élaboré et adopté un Plan Climat Air Energie Territorial en 2019. L'enjeu énergétique est un enjeu majeur identifié dans ce plan, autant du point de vue de la sobriété que de la production d'énergie renouvelable.

Les acteurs locaux et les citoyens ont une place essentielle pour répondre à ces enjeux, et participer à l'atteinte de nos objectifs globaux de réduction des consommations d'énergie, de ressources et d'émissions de gaz à effet de serre.

L'objectif

Donner à chaque citoyen et citoyenne la possibilité et les moyens d'agir à l'échelle de leur territoire. Concrètement, il s'agit de favoriser l'émergence de collectifs porteurs de projets de production d'énergie renouvelable (communautés d'énergie) ou de sobriété énergétique.

Concrètement, à la fin de l'été, sur la base d'un tirage au sort d'un large panel de citoyens, Agglopolys proposera de constituer ces collectifs. Si vous manifestez de l'intérêt pour cette initiative mais que vous n'avez pas été tiré au sort, n'hésitez pas à nous contacter.

Un spectacle de sensibilisation en septembre

Le vendredi 9 septembre à 20h au Carroir à La Chaussée-Saint-Victor, un spectacle ouvert à toutes et tous se tiendra pour le lancement de LIFE_LETSGO4Climate. La compagnie de théâtre « Spectabilis » offrira une représentation interactive intitulée « Le Cabaret des Métamorphoses » qui ouvrira le débat sur le thème de la transition énergétique.



En savoir plus :

Agglopolys - Direction Environnement - Risques
Tél. 02 54 90 35 90 ou planclimat@agglopolys.fr

AGGLOPOLYS RECONNUE « TERRITOIRE ENGAGÉ POUR LA NATURE » (TEN) PAR L'AGENCE REGIONALE DE LA BIODIVERSITÉ



Ce label est le témoin des engagements d'Agglopolys en faveur de la qualité environnementale

Qu'est-ce que le label TEN ?

Ce dispositif national a été lancé par Régions de France et le Ministère de la Transition Écologique en 2019. D'une durée de trois ans, « Territoire engagé pour la nature » constitue pour Agglopolys et ses communes une véritable opportunité de lancer des dynamiques territoriales autour de la biodiversité. L'Agence Régionale pour la Biodiversité aide à la mise en place de la transition écologique sur la Communauté d'agglomération. Celle-ci propose un accompagnement adapté aux projets et besoins de chacun.

10

DES GESTES POUR ÉCONOMISER L'EAU AU QUOTIDIEN



Agglopolys, qui assure désormais depuis 2020 la gestion de l'eau potable (production, transport, stockage et distribution), ainsi qu'une grande partie du cycle de l'eau (de l'accès à la ressource au traitement des eaux usées et la gestion des milieux aquatiques), souhaite sensibiliser ses habitants sur la ressource en eau. Zoom sur ces bons gestes pour économiser l'eau !

La ressource en eau devient un enjeu majeur pour notre société. Il devient primordial aujourd'hui, pour chacun, de réinterroger son comportement. Chaque français consomme en moyenne 147 litres d'eau par jour. 93 % de cette eau est dédiée à l'hygiène et au nettoyage et 7 % à l'alimentation. Découvrez ici quelques gestes du quotidien pour réduire votre consommation.



Optimiser l'utilisation de ses appareils ménagers (lave-linge et lave-vaisselle)

- Faire tourner ses machines à laver pleines. Remplir sa machine à moitié, c'est consommer le même volume d'eau inutilement. Et moins utiliser un appareil, c'est prolonger sa durée de vie.
- Ne pas rincer la vaisselle avant le passage dans le lave-

vaisselle (il convient néanmoins d'enlever les restes de nourriture pour ne pas l'endommager)

- À l'achat, choisir une machine adaptée à la taille de son foyer.
- Privilégier les lave-linges et lave-vaisselles économes en eau en s'aidant de l'étiquette énergie ! Elles renseignent la consommation d'eau par cycle de lavage (pictogramme robinet sur l'étiquette). Pour un lave-vaisselle, la consommation d'eau varie de 15 à 19 litres, pour un lave-linge de 40 à 50 litres. Avant 2021, les étiquettes énergie (non obligatoires) indiquaient la consommation d'eau des appareils à l'année. Pour convertir ce chiffre par cycle, il suffit de le diviser par 2 !



Récupérer l'eau de pluie pour arroser le potager ou les fleurs de son jardin

- L'eau de pluie, contrairement à l'eau potable, ne nécessite pas d'énergie pour sa production et sa distribution. Elle est aussi une alternative en cas de restriction d'arrosage lors des pics de sécheresse.
- Utiliser l'eau de pluie permet de préserver les ressources en

eau douce, notamment l'été, lorsque les nappes phréatiques baissent. L'hiver, lorsque celles-ci se rechargent, laisser ouvert son récupérateur pour laisser infiltrer l'eau dans le sol.

- Raccorder un récupérateur d'eau à la gouttière permet d'éviter le ruissellement de l'eau de pluie dans les rues ou dans les réseaux d'assainissement (et donc l'engorgement des stations d'épuration, notamment en cas de fortes pluies).



Préférer la douche plutôt que le bain

Une douche consomme en moyenne 75 litres d'eau, un bain, le double !

- Réduire son temps de douche de 15 à 5 min permet de diviser par 3 la consommation d'eau.
- Couper l'eau pour se savonner permet d'économiser environ 20 litres d'eau par douche.
- Une douche plus courte éco-

nomise également l'énergie nécessaire au chauffage de l'eau.

Fermer le robinet le temps du : brossage des dents, rasage, savonnage lors du lavage des mains.

Tous les gestes d'économies d'eau sont consultables sur agglopolys.fr

Agglopolys offre 1000 kits d'économie d'eau !



Ce kit permet d'équiper ses principaux points d'eau, sans gros travaux, sans changement d'équipement ni perte de confort !

Comment obtenir ce kit ?

Remplir le formulaire en ligne sur agglopolys.fr, du 20 juillet au 15 août 2022 (demandes traitées par ordre d'arrivée).

Offre réservée aux habitants d'Agglopolys non cumulable à la distribution 2021 et limitée à une demande par foyer.

La distribution des kits s'effectuera du 5 au 20 septembre 2022.

OSEZ UNE RENTRÉE ARTISTIQUE !

ÉCOLE D'ART DE BLOIS/AGGLOPOLYS

L'école d'art de Blois/Agglopolys propose à tous, enfants et adultes, de pratiquer un grand nombre de disciplines : dessin, modelage, sculpture, peinture, photo numérique, céramique.

Ateliers enfants

Les ateliers de découvertes permettent aux plus jeunes de se familiariser avec des techniques, des outils et des matériaux dans les disciplines principalement du dessin, de la couleur et du volume. Ces apprentissages sont autant de premiers pas dans la recherche d'une expression personnelle.

Ateliers adolescents

L'approfondissement des techniques s'accompagne d'une plus grande autonomie de l'élève et introduit la notion de projet personnel. L'accent est porté sur la maîtrise du dessin, sur l'utilisation variée et le perfectionnement des techniques picturales et de la sculpture. Ces acquisitions se nourrissent de références issues de la création contemporaine.

Ateliers adultes

Divers ateliers adultes sont proposés : dessin, modelage «Terre, volume», initiation aux techniques du dessin et de la couleur, peinture, photo numérique, céramique «l'art du feu» et «contenant-contenu», et atelier préparatoire étudiants (16 à 25 ans), sculpture, initiation au volume.

Nouveau: atelier dessin les vendredis de 14h à 16h.



TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial

En savoir plus :

École d'art de Blois / Agglopolys
14 rue de la Paix 41 000 Blois - Tél. 02 54 55 37 40
ecole-art@agglopolys.fr
ecole-art.agglopolys.fr

ÉCOLES DE MUSIQUE : PLUS DE 30 DISCIPLINES À VOTRE PORTÉE !

Le réseau Cadences associe les savoir-faire des 11 écoles de musique réparties sur le territoire d'Agglopolys pour offrir à tous les habitants, enfants et adultes, un accès à un enseignement musical de qualité, proche de leur domicile.



Plus de 30 disciplines sont proposées : l'éveil musical dès 5 ans, la pratique instrumentale (bois, claviers, cordes, cuivres), les musiques actuelles (guitare basse et électrique, batterie, jazz, travail de studio...), le chant ou les pratiques collectives (banda, orchestre, atelier jazz rock, atelier percus latines, chant choral...).

De l'éveil au cycle d'orientation professionnelle, l'offre du réseau Cadences permet à chacun de choisir son cursus.

TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :

Pour trouver les coordonnées de l'école de musique proche de votre domicile et les périodes d'inscription :
agglopolys.fr
conservatoire.agglopolys.fr

DU THÉÂTRE : À VOUS DE JOUER !

Le Conservatoire de Blois/Agglopolys propose un département théâtre, ouvert aux jeunes à partir de 11 ans, pour travailler sa voix, son corps, jouer les textes classiques et contemporains...

Le département théâtre du Conservatoire de Blois/Agglopolys propose une formation variée avec :

- des cours d'éveil, de 8 à 10 ans, (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 11-12 ans (1h30 par semaine),
- de l'initiation pour les 13-14 ans (2h par semaine),
- un cycle 1 (à partir de 15 ans - 3h par semaine),
- un cycle 2 (à partir de 16 ans - 3h30 par semaine),
- un cycle 3 (à partir de 17 ans - 4h par semaine).

Des stages, masterclass et cours complémentaires sont organisés.

Les élèves pratiquent dans une grande salle équipée sur le site du théâtre Nicolas-Peskine à Blois.

TARIFS

Les tarifs sont modulés en fonction du quotient familial.

En savoir plus :

Conservatoire de Blois / Agglopolys
14 rue de la Paix à Blois - Tél. 02 54 55 37 30
conservatoire@agglopolys.fr
conservatoire.agglopolys.fr



UNE OFFRE MULTIPLE DANS LES BIBLIOTHÈQUES D'AGGLOPOLYS !

Profitez de la rentrée scolaire pour vous (ré)abonner aux bibliothèques d'Agglopolys.

Du lundi au samedi, il y a toujours une bibliothèque ouverte ! Le réseau se compose de trois médiathèques avec des ressources, une programmation régulière et des services pour tous les âges. Les bibliothèques sont ouvertes à tous, sur place gratuitement.

Les ressources :

- **Livres et presse** : livres de fiction et documentaires / journaux, magazines et revues / BD et mangas / livres lus / livres en gros caractères et en braille / livres créés par des artistes / livres et manuscrits anciens.
- **Multimédia** : cinéma (DVD de fiction et documentaires), musique (CD, vinyles, partitions et méthodes), jeux vidéo, liseuses, méthodes de langue (CD et DVD).
- **Ressources en ligne** : cinéma, livres, autoformation, presse, patrimoine, jeunesse. Disponibles sur place et à distance, gratuitement à disposition des abonnés.



Tarif annuel pour un abonnement

15€ / Gratuit notamment pour les moins de 25 ans et demandeurs d'emploi (se renseigner pour la liste complète).

Bibliothèque Abbé-Grégoire
4-6 place Jean Jaurès à Blois
Tél. 02 54 56 27 40

Médiathèque Maurice-Genevoix
Rue Vasco de Gama à Blois
Tél. 02 54 43 31 13

Médiathèque de Veuzain/Agglopolys
3 rue du Vieux Moulin à Veuzain-sur-Loire
Tél. 02 54 20 78 00

bibliotheques@agglopolys.fr - bibliotheques.agglopolys.fr

APPEL À CANDIDATURE : DICTÉE HISTORIQUE VENEZ VOUS CONFRONTER AUX SUBTILITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE !

À l'occasion des Rendez-vous de l'histoire, Agglopolys et ses bibliothèques vous proposent de participer à une dictée historique le samedi 8 octobre à 11h au Jeu de Paume.

Issue de textes d'historiens des XIX^e et XX^e siècles, la dictée se fera sous la férule d'un éminent historien : Romain Bertrand, membre du Centre de Recherches internationales (Sciences-Po – CNRS) et spécialiste des dominations coloniales européennes en Asie.

Les participants sont invités à une autocorrection guidée par Jean-Pierre Colignon, correcteur professionnel. Candidatures acceptées à partir de 15 ans.

Le prix sera remis le dimanche 9 octobre matin à l'Hémicycle de la Halle aux Grains.

En savoir plus :

Le Jeu de Paume, 66 avenue de Châteaudun à Blois

Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40 et sur

bibliotheques@agglopolys.fr

bibliotheques.agglopolys.fr



NAGER OU PATAUGER, EN EXTÉRIEUR COMME EN INTÉRIEUR

Envie de piquer une tête ? Agglopolys gère plusieurs sites qui font la joie des petits et grands en cas de chaleur...

PISCINES SAISONNIÈRES

Piscine du Lac de Loire

Horaires jusqu'au 31 août 2022

- Lundi au vendredi : 11h-20h
- Samedi et dimanche : 10h-20h

Tarifs

- Gratuit pour les - de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

Animations/activités

- Cours d'aquagym tous les lundis de 10h à 10h45 (du 11 juillet au 29 août/3,50€)
- Mise à disposition d'aquabikes en accès libre :
 - 11h à 13h30 du lundi au vendredi
 - 10h à 13h30 les samedis et dimanches

Contact :

- Levée de la Loire (D951) à Vineuil
- Tél. 02 54 74 28 76

Piscine d'Herbault / Agglopolys

Horaires jusqu'au 31 août 2022

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 14h -17h/17h30-20h
- Mercredi, samedi, dimanche : 10h-12h / 14h30-20h

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

Animations/activités

- Mise à disposition de 3 aquabikes en accès libre de 10h à 12h, les mercredis, samedis et dimanches

Contact

- Chemin Meunier à Herbault
- Tél. 02 54 46 28 45

Pataugeoire du Parc des Mées

Horaires jusqu'au 31 août 2022

- Mercredi, samedi, dimanche : 11h-13h / 15h-19h
- Accueil des enfants jusqu'à 8 ans, accompagnés d'un adulte.
- La bassin de 450 m² propose des jeux d'eau. La baignade est surveillée.
- Tenue de bain pour les usagers et couche obligatoire pour les enfants en bas âge.
- Entrée gratuite.

Contact

- Parc des Mées, Levée de la Loire à La Chaussée Saint-Victor
- Tél. 02 54 52 01 30

agglopolys.fr

AOÛT 2022 : FERMETURES

Piscine du Lac de Loire : Lundi 15 août / Mercredi 17 août / Vendredi 19 août / Samedi 20 août / Vendredi 26 août / Dimanche 28 août

Piscine d'Herbault / Agglopolys : Mardi 16 août / Jeudi 18 août / Dimanche 21 août / Lundi 22 août / Mercredi 24 août / Mercredi 31 août
Cette organisation est susceptible d'évoluer en cas de renfort en personnel. Le nombre de journées de fermeture en août pourrait dans ce cas être réduit. Les horaires devraient rester en l'état.

PISCINES PERMANENTES

Tournesol

Horaires juillet et août 2022

- Du lundi au vendredi : 12h-19h45
- Samedi et dimanche : 10h-19h45

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 6 ans
- Entrée plein tarif : 2,90 €
- Entrée tarif réduit : 2 €

Animations/activités

- Mise à disposition de 3 aquabikes en accès libre
 - 12h à 13h30 du lundi au vendredi
 - 10h à 13h30 les samedis et dimanches
- Cours d'aquagym tous les vendredis de 11h à 11h45 (du 8 juillet au 26 août/3,50 €)

Contact

- Rue Samuel de Champlain à Blois
- Tél. 02 54 52 01 30 / agglopolys.fr

L'Agl'eau

Horaires d'été (jusqu'au 28 août) de l'univers aquatique

- Du lundi au jeudi : 10h-21h
- Vendredi : 10h-22h
- Samedi : 9h-21h
- Dimanche : 9h-20h

Accueil ouvert 5 minutes avant l'ouverture. L'accès aux vestiaires ne pourra se faire avant l'heure du début de créneau. L'évacuation complète aura lieu 20 à 30 minutes avant la fermeture.

Tarifs

- Gratuit pour les moins de 3 ans
- Entrée enfants (3 à 13 ans) : 4,45€
- Entrée plein tarif : 5,75 €
- Entrée tarif réduit : 3,59 €

Contact

- 30 avenue Pierre Brossolette à Blois
- Tél. : 02 54 79 70 30
- agl-eau.fr



LE JEU DE PAUME : DEMANDEZ LE PROGRAMME DE LA RENTRÉE 2022 ! SPECTACLES/CULTURE



Dictée histo- rique

Samedi 8 octobre

2022 à 11h

Issue de textes d'historiens des XIX^e et XX^e siècles, la dictée se fera sous la férule d'un éminent historien : Romain Bertrand.

- Inscription obligatoire au 02 54 56 27 40 et sur bibliotheques@agglopolys.fr.



Mickaël GREGORIO

Jeudi 13 octobre

2022 à 20h

Des voix de velours du jazz jusqu'aux voix saturées du Death Metal, en passant par le caractère électrique de la pop et du rock, vindicatif et robuste du rap, mélodique et familier de la variété, de la musique classique...

- Places assises numérotées de 45€ à 50€
- Réservations : points de vente habituels ou 02 54 44 41 16 ou espacebeaugard.fr
- Réservation pour PMR, les groupes et les CE : 02 47 31 15 33



Jane BIRKIN

Dimanche 20
novembre 2022

à 19h

Inspiré de la pièce écrite et jouée par Jane Birkin en 1999, «Oh! Pardon tu dormais», Étienne Daho a mis en musique les textes dans un album du même titre. Coproduit par le Chato'do et Agglopolys en accord avec les Visiteurs du Soir.

- Places assises numérotées de 35€ à 45€
- communication@chatodo.com
- www.chatodo.com



Bernard LAVILLIERS

Vendredi 9

décembre 2022 à 20h30

L'album «Sous un soleil énorme» sorti en novembre 2021, est solaire. Durant l'année 2019, Lavilliers part en Argentine, démarrant un nouveau cycle, donnant naissance aux chansons de sa tournée 2022.

- Places assises numérotées de 39€ à 58€
- Réservation dans les lieux de vente habituels
- Renseignements/réservation/billetterie pour PMR - groupe - CE, uniquement chez AZ PROD : 02 47 31 15 33

SALONS/ÉVÉNEMENTS



Salon du tissu et des loisirs créatifs

Dimanche 11 septembre
2022 de 9h30 à 17h

Organisé par TISSEAD, organisation de marchés aux tissus de commerçants professionnels. Ouvert au grand public, ce salon offre un large choix de tissus, mercerie accessoires DIY..

- Contact : <https://m.facebook.com/tisseade/>



Salon des envies familiales

Du 30 septembre au 2
octobre 2022

Ce salon (ex-SI Logis) est organisé par Puzzle Centre.

- Contact : <https://puzzle-centre.fr>



Salon du Mariage

22 et 23 octobre 2022
de 10h à 18h

Un large choix de services et de produits liés au mariage et à l'événementiel : idées menus, traiteurs, lieux de réception, art de la table, robes de mariée et costumes, fleuristes, coiffeurs, photographes, bijoutiers, wedding planner, DJ... Organisé par Salon du Mariage 41.

- Contact : salondumariage41.com



Fête de la Récup'

Dimanche 27 novembre
2022 de 11h à 18h

Organisé par Agglopolys, cet événement propose des ateliers « faire soi-même » et la découverte d'objets du quotidien «zéro déchet» dans une ambiance festive.

- Contact : info.dechets@agglopolys.fr



Top des Entreprises

Mercredi 7 décembre
2022

Organisé par le groupe La Nouvelle République et la CCI de Loir-et-Cher, le Top des entreprises est un événement qui récompense les entreprises les plus performantes, innovantes ou créatives, valorise savoir faire et projets de territoire et met en lumière les acteurs et talents du département, chef d'entreprise, startupper...



Marché de Noël des producteurs

21 et 22 décembre 2022
de 10h à 19h

Organisé par la Chambre d'Agriculture 41 et l'association *Bienvenue à la Ferme*.

- Contact : accueil@loir-et-cher.chambagri.fr



- Tournoi le 2 et 3 septembre 2022
- Dates de la saison 2022-2023 de l'ADA en BetClic Elite à venir !
- Contact : ada-basket.com

LE JEU DE PAUME

66 avenue de Châteaudun à Blois
Tél. 02 18 14 24 95 / agglopolys.fr